



SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ SUR LE RETOUR DE LA CONSIGNE DE VERRE DANS L'AUDE

LE RETOUR DE LA CONSIGNE : UNE FILIÈRE AU CŒUR D'UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La déclinaison des emballages en verre et de manière générale des emballages consignés fait suite dans les années 1980 au développement important des emballages à usage unique, principalement en plastique. Ces évolutions ont poussé à modifier les pratiques de distributions et de consommations.

L'accroissement des emballages jetables provoque inévitablement une augmentation de la quantité de déchets.

Les termes **réemploi** et **réutilisation** sont différents : un élément dit "réutilisé" passe par l'état de déchet, contrairement à un élément "réemployé" qui n'en est pas un.

Le terme "recyclage" implique nécessairement un traitement du produit devenu déchet.

Les bonnes raisons du réemploi :

- Création d'emplois non délocalisables et inclusifs
- Diminution des coûts pour les collectivités locales
- Limitation de l'épuisement des ressources (sable, eau, ...)
- Promotion d'une agriculture locale et des circuits-courts

Et ici ?

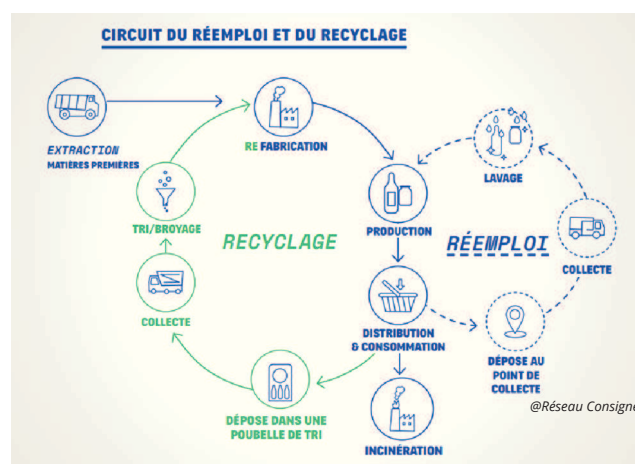


2 structures sont identifiées dans les métropoles de la Région. Dans l'Aude, aucune structure de filière de réemploi n'est identifiée. Des groupes d'acteurs se questionnent et montrent leur intérêt pour cette initiative.

Les lois relatives à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi AGEC, et pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaires et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite loi EGalim, fixent des dispositifs en faveur du réemploi des emballages et des contenants.

Elles fixent notamment :

- 5% des emballages réemployés sur le marché en 2023, et 10% en 2027 ;
- Fin de la mise sur le marché d'emballages plastiques à usage unique d'ici 2040 ;
- Réduction de 20% des emballages plastiques à usage unique d'ici fin 2025, dont au moins 50% sont obtenus par recours au réemploi/ à la réutilisation



-79% des émissions de GES
-75% d'énergie
-33% d'eau*

*en comparaison à une gestion classique (avec recyclage), chiffres issus de l'étude cabinet Deroche 2009, étude ADEME 2012.

LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE ET SA MISE EN OEUVRE

Un système qui a déjà existé dans l'Aude

Jusque dans les années 1980-90, les structures d'insertion Le Parchemin (Limoux) et autrefois le Marchepied (devenu MP2 environnement, à Lézignan-Corbières) mettaient en service une laveuse de bouteilles en verre. Une prestation était alors proposée aux usagers des bouteilles, dont en premier lieu les viticulteurs. La vétusté de la machine et le départ du salarié référent mis fin à ce service. L'idée d'un **retour à la consigne est né d'un groupe de paysans audois**, pour qui il devient primordial d'approfondir les engagements environnementaux et le lien social entre les acteurs sur le territoire.



La finalité de l'étude de faisabilité est d'évaluer les possibilités de développer une économie circulaire et des pratiques respectueuses de l'environnement dans le domaine de la consigne des contenants en verre dans l'Aude, en restant au plus près des capacités et des désirs des acteurs du territoire

Une étude menée en 3 grandes phases

Phase 1 : Etat des lieux de la filière de réemploi et des initiatives sur les territoires -----

Temps de recherche des initiatives en France, aux différents stades d'avancement (réussies ou avortées). Cela permet de dimensionner la filière, de prendre connaissance des difficultés techniques, économiques et logistiques rencontrées, et d'identifier les leviers mis en place. Nous nous inspirons des pratiques similaires fonctionnelles pour l'adapter à notre contexte et notre territoire.

Une restitution de ces premières recherches est réalisée le 17 août 2021 à un groupe de producteurs à Limoux.

Phase 2 : Prises de contact et conception des scénarii

Des échanges ont été réalisés avec les acteurs du territoire en lien avec la filière du réemploi : producteurs, commerçants, imprimeurs, fournisseurs, organisateurs de groupements d'achats, structures d'insertion, etc.

En parallèle, se construisent les premières ébauches des scénarii, à partir de l'étude des volumes de productions, des circuits de commercialisation, et des coûts de fonctionnement d'une telle activité.

Une présentation de l'avancée des travaux est réalisée le 17 février 2022 à un groupe d'acteurs à Limoux.

Phase 3 : Avant-projet de l'étude -----

Une poursuite des échanges est effectuée, auprès des acteurs de la filière du réemploi et des organismes territoriaux. Approfondissement du scénario le plus réaliste sur le territoire afin de constituer l'avant-projet. Un voyage d'étude a également été réalisé chez Ma Bouteille S'appelle Reviens dans la Drôme pour avoir une vision concrète du projet et poser toutes nos questions à l'équipe.

L'ensemble des résultats est finalement présenté lors d'une restitution publique le 14 mars 2022 à Carcassonne.

LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Les initiatives sur la filière du réemploi

La filière est bien connue dans les services entre professionnels, notamment dans les Cafés-Hôtels-Restaurants (CHR), beaucoup moins entre le professionnel et le consommateur. Le réemploi de contenants est une filière récemment (re)développée et qui se multiplie sur les différents territoires. Le **Réseau Consigne** est une association qui fédère ces initiatives à tous les stades d'avancement, qui promeut le partage de connaissances et d'expérience afin de favoriser le développement du réemploi en France. Pour cela, le réseau organise régulièrement des rencontres et des webinaires pour donner les outils nécessaires aux porteurs de projet dans le développement de leur activité.

La connaissance du réseau de réemploi est importante pour se positionner et partager avec les porteurs de projets des différents territoires.

Certaines problématiques sont spécifiques à un territoire, en fonction de sa dynamique locale et des opportunités/contraintes présentes. D'autres sont plutôt généralisées, telles que : les étiquettes hydrosolubles, la consigne monétaire, la logistique des contenants ou encore les types de contenants collectés pour le réemploi. Ces axes de travaux sont plus ou moins compliqués à mettre en place, dépendant de la réceptivité du projet et des contraintes territoriales.

Les dynamiques territoriales sont à prendre en compte dans les prises de décisions concernant le développement de l'activité.

Réceptivité du projet auprès des acteurs

Nous avons questionné les producteurs, les commerçants et les organisateurs de groupements d'achats de l'Aude à travers nos réseaux. La synthèse des résultats est présentée ci-dessous.

91 réponses producteurs: Aude et départements limitrophes

Tout type de production : vin, bière, jus, huile, miel, produits laitiers, préparations végétales et carnées, pâtisserie.
Non-alimentaires : lessives, teinture

40% récupèrent actuellement leurs contenants

91% souhaitent participer à un réseau de réemploi

Les principales raisons de participation à un réseau de réemploi :

Intérêt écologique

Participation à une **économie circulaire viable**

La diversité des productions montre des profils de commercialisation variés : 3 exemples

- **Vin** : Grand secteur de commercialisation (France et étranger) avec un temps de consommation long
- **Bière** : Secteur de commercialisation régional, avec un temps de consommation rapide
- **Produits laitiers** : secteur très local essentiellement en circuits courts, avec un temps de consommation très rapide.

Les témoignages des producteurs :

- Des **contraintes récurrentes** : difficulté de retrait des étiquettes, lavage chronophage et énergivore, insuffisance des tarifs de retour, difficulté de stockage
- **Intérêt** pour le système de réemploi : prise de contact avec Consign'Up
- **Volonté des consommateurs** de rapporter leurs contenants

Les freins identifiés au système de consigne :

- **Temps de gestion** important de collecte et de lavage
- **Coût** du passage au réemploi
- **Hygiène** des contenants
- Implication des consommateurs
- **Standardisation** des contenants
- Passage à l'**étiquette hydrosoluble**

Les leviers d'actions :

- **Accompagnement et conseils** auprès des producteurs dans la démarche du réemploi
- Développement du **maillage du territoire** au réemploi
- Travail fort avec les acteurs techniques : imprimeurs, burnisseurs
- Actions de **sensibilisation** et **communication** auprès des consommateurs

14 réponses commerces alimentaires

Sur 38 contactés dans l'Aude

4 réponses groupements d'achats (GA)

Sur 13 contactés dans l'Aude

Les principales raisons de participation à un réseau de réemploi :	Une pratique déjà présente :
<p>Intérêt écologique</p> <p>Participation à une économie circulaire viable</p>	<p>11 commerces et 3 GA ont déjà recours à un circuit de réemploi.</p> <p>→ Sensibilisation des consommateurs sur l'usage</p> <p>→ Des acteurs engagés dans la démarche à leur échelle</p>
Leurs témoignages :	
<ul style="list-style-type: none"> Le stockage est actuellement compliqué et qui nécessiterait d'être revu avec une récupération plus régulière des contenants par les producteurs Des profils consommateurs très différents, entre une implication très accrue et une indifférence sur la pratique. La consigne monétaire divise entre sa nécessité pour améliorer les taux de retour et sa complexité de gestion 	
Les freins identifiés au système de consigne :	Les leviers d'actions :
<ul style="list-style-type: none"> Temps de gestion important (tri, manutention) Stockage très restreint voire impossible La consigne monétaire complexe à gérer 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement et conseils auprès des producteurs dans la démarche du réemploi Développement du maillage du territoire au réemploi La consigne monétaire reste à la discrétion des producteurs et des distributeurs Réfléchir à la mise en place d'un stockage extérieur adapté (à l'abri des UV et des intempéries)

Des entretiens complémentaires ont été réalisés à partir de ces premières réponses. Nous avons également rencontré d'autres acteurs tels que des fournisseurs, des porteurs de projets ou encore les collectivités locales pour faire connaître l'initiative et mesurer leur intérêt.

Identification des circuits de commercialisation et des volumes

Les données identifiées sont obtenues à partir des réponses reçues des producteurs au questionnaire. Lorsque cela est possible, les données ont été extrapolées à l'échelle du territoire pour avoir une estimation de ce volume à l'échelle départementale.

Les volumes des principales productions analysées (les plus représentées) ont été synthétisés dans ce tableau. Le taux de retour moyen estimé par les structures opératrices des filières de réemploi est de 30%, encadré ici par des taux de retour hypothétiquement optimistes et pessimistes. Les données déterminées donnent ainsi un ordre de grandeur des volumes potentiels collectés. Ces derniers restent toutefois à prendre avec du recul, puisqu'ils sont biaisés par leurs voies de commercialisation.

Type de contenants	Bouteilles		Pots/bocaux	
Activité	Estimation volume/an	Part vendue dans l'Aude/an	Estimation volume/an	Part vendue dans l'Aude/an
Vin	818 000	108 800	-	-
Bière	111 500	85 900	-	-
Jus de fruits	36 600	20 800	-	-
Confiture	-	-	21 200	11 000
Miel	-	-	9 400	4 700
Produits laitiers	1 500	816	128 600	127 000
Total	967 600	216 316	159 200	142 700
Estimation des taux de retours	Pessimiste (10%)	21 600	Pessimiste (10%)	14 300
	Réaliste (30%)	64 900	Réaliste (30%)	42 800
	Optimiste (50%)	108 200	Optimiste (50%)	71 400



Certaines productions, comme les produits laitiers ou la bière, vont avoir des circuits de commercialisation assez courts et restreints (départemental à régional). La consommation de ces produits étant rapide, le retour des contenants est court. *A contrario*, des productions comme le vin sont plutôt destinées à des voies de commercialisations longues et à grande échelle, avec des temps de consommation plus longs. Le retour des contenants semble ainsi plus long voire infaisable.



Les résultats de volumes recensés ne permettent pas de se baser uniquement dessus. Il n'est pas représentatif des volumes produits dans l'Aude. Le bassin de production est bien plus important que le bassin de consommation.



Il est nécessaire d'améliorer les taux de retour pour maximiser ces volumes, ce qui passe par une amélioration du maillage du territoire.

Phase d'échanges des acteurs du territoire

Des prises de contacts et des rencontres ont été réalisées auprès d'un ensemble d'acteurs. Nous avons ainsi pu commencer l'identification d'un groupe d'acteurs moteur dans la construction du projet et les acteurs intéressés par la démarche.

Acteurs locaux

- Producteurs
- Commerçants
- Organismes de groupement d'achat
- Consommateurs
- Structures d'insertion

Acteurs techniques

- Imprimeurs
- Transporteurs
- Loueurs d'utilitaires
- Fournisseurs de matériel de collecte (pallox, casiers, etc)

Acteurs territoriaux

- La Région
- ADEME
- DDTM
- Le Département de l'Aude
- COVALDEM11
- Le Grand Narbonne

Porteurs de projet

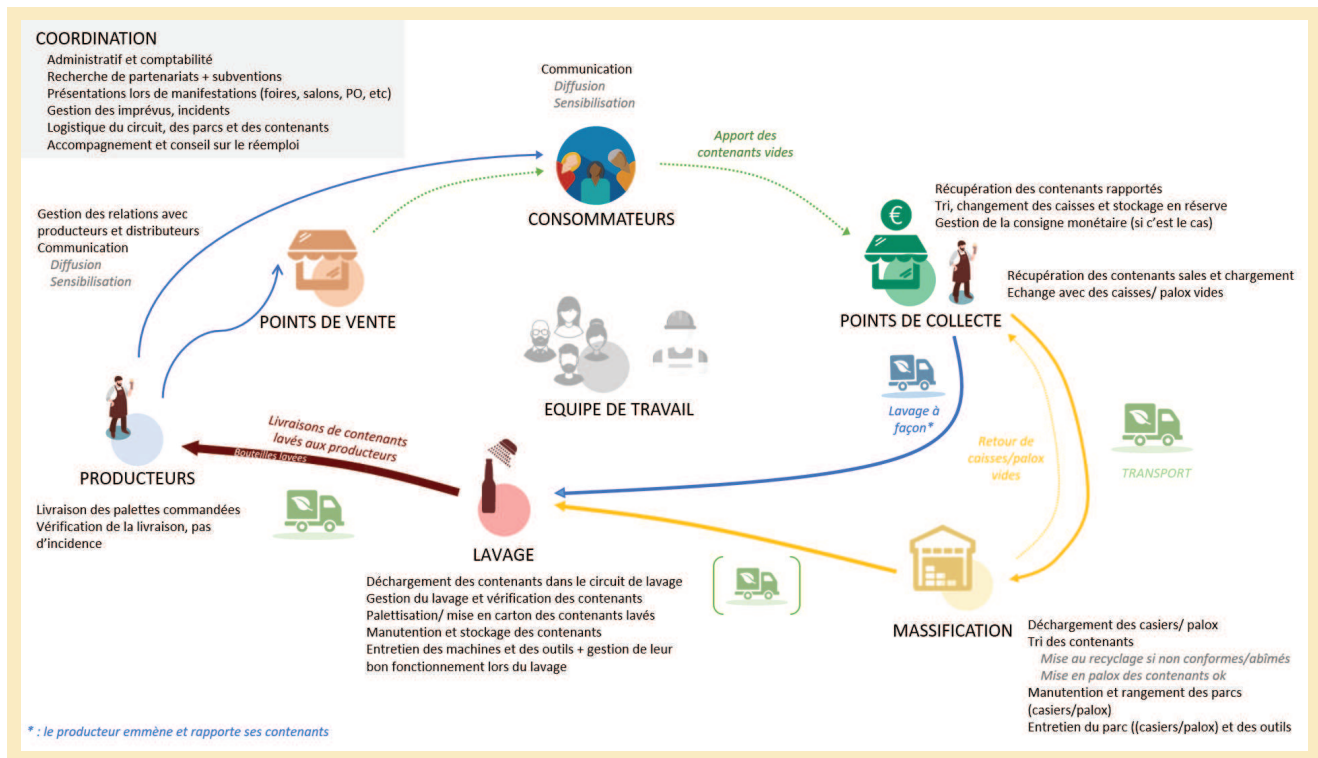
Nous avons échangé avec plusieurs porteurs de projets à l'initiative de projet de réemploi de bouteilles et de bocaux en verre, notamment : L'Attache Rapide (24), Oc'Consigne (34), Consign'Up (31), Eternity Systems (66), La PAMPA (63), Bocaux&Co (21), Ma Bouteille S'appelle Reviens (26).

Nous avons réalisé un voyage d'études chez **Ma Bouteille S'appelle Reviens** le 3 mars 2022. Cette visite a été l'occasion de rencontrer des acteurs impliqués dans la filière, une SCIC moteur du développement du réemploi en France. Nous avons pu avoir des retours d'expériences concrets sur des aspects, techniques, économiques et sociales de l'activité.

Conception du schéma logistique

Ce dernier vise à représenter les différentes étapes du processus de réemploi et les acteurs intégrés. Les différents services peuvent être internalisés ou externalisés à la structure opératrice de réemploi, c'est-à-dire soit intégrer le service au sein de la structure, soit passer par un prestataire. Les études complémentaires ont permis d'identifier la logistique la plus adaptée sur le territoire.

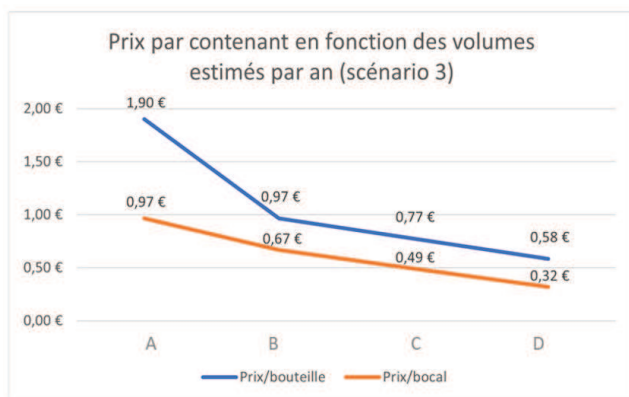
Le scénario analysé le plus réaliste sur les plans logistiques et économiques correspond à une activité semi-internalisée. Il s'agirait d'externaliser le service de lavage des bouteilles, et d'internaliser le lavage des bocaux, puisqu'il s'agit de deux chaînes de lavage différentes. Le service de transport reste externalisé pour les deux types de contenants, assurés par la (les) structure(s) d'insertion compétente(s). C'est à partir de ce scénario que nous constituerons notre avant-projet.



Etude économique de l'avant-projet

Le modèle économique est difficile à réaliser, puisque de nombreuses variables sont théoriques et sensibles aux conditions réelles. Les discussions menées avec les porteurs de projet nous indiquent la sensibilité de ces modèles, peu représentatifs des conditions réelles.

Ce modèle nous permet principalement d'identifier les variables économiques de l'activité et de cerner lesquelles peuvent être ajustées pour réduire les coûts de production et de service.



Selon les estimations faites, plus le volume de contenants collectés est important, plus le coût par contenant diminue. Cela s'explique par l'optimisation du transport et du lavage pour un même temps de gestion humain.

La diminution des coûts permet d'être davantage concurrentiel avec le prix du verre neuf à usage unique

Scénario 3	Prix/bouteille	Prix/bocal	Nb contenants estimés	Total contenant
A	1,90 €	0,97 €	10 000 bts + 30 000 bcx	40 000
B	0,97 €	0,67 €	30 000 bts + 40 000 bcx	70 000
C	0,77 €	0,49 €	60 000 bts + 70 000 bcx	130 000
D	0,58 €	0,32 €	150 000 bts + 150 000 bcx	300 000

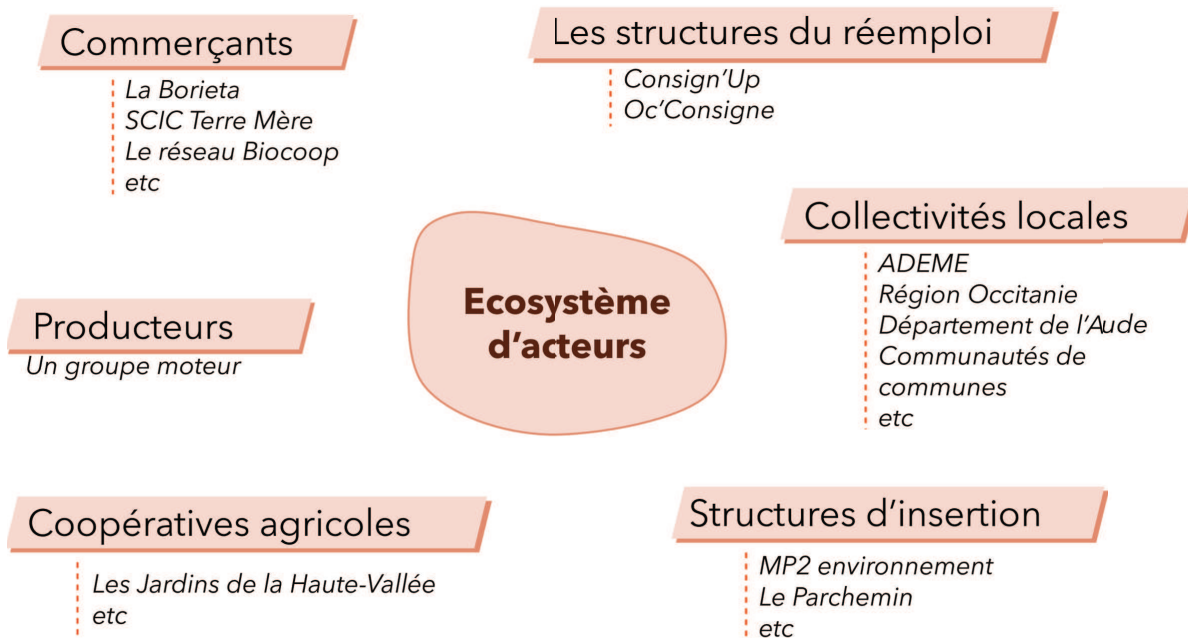
Les aides financières sont par ailleurs nécessaires pour le lancement d'une telle activité, qui contribue à diminuer les coûts de production et de service sur les premiers temps de lancement du projet. En effet, il faut plusieurs années de développement et de pratique avant d'atteindre une stabilité économique de l'activité.

DISCUSSIONS ET PRÉCONISATIONS

Un écosystème d'acteurs à mobiliser

Des acteurs sont identifiés pour un intérêt clair du projet et sont motivés à le développer. D'autres acteurs sont encore à la périphérie du projet et souhaitent poursuivre les échanges pour en savoir plus. Déjà, l'identification de tous ces acteurs permet de voir la nécessité du projet sur l'Aude, contribuant à sa faisabilité. Les réflexions peuvent se poursuivre pour mettre en place une phase expérimentale. Des échanges doivent continuer avec l'ensemble de ces acteurs pour les engager dans la démarche et construire un groupe d'acteurs moteur du projet.

Il s'agirait d'un consortium d'acteurs, réunis autour d'une charte et dont l'objectif est d'aller vers une nouvelle structure juridique coopérative.



Préconisations et perspectives

- Réfléchir à l'optimisation de la logistique et du transport, notamment par la mutualisation des flux (transporter les contenants en verre en même temps que d'autres matériaux et éléments). Les Recyclades s'intéresse particulièrement à cette thématique.
- Poursuivre les échanges avec Consign'Up et Oc'Consigne pour mailler le territoire et identifier leur périmètre d'action.
- Développer les réflexions et la phase de test de lavage des pots et des bocaux avec les structures possédant un outil de lavage adapté (restaurations collectives, communautés de communes, etc).
- Rédiger une charte avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet et la structure porteuse pour assurer un engagement collectif à l'égard de l'initiative.
- Identifier des lieux de massification nécessaire au stockage des contenants collectés.
- Développer la communication autour du projet pour le faire connaître et développer le réseau, dynamiser le territoire.